

questions difficiles, mais nous ne voulons pas mêler leurs problèmes aux nôtres. Nous combattons cette convention parce qu'elle rattache les provinces canadiennes aux Etats-Unis par les solides liens d'une union sociale et commerciale.

Ce commentaire de M. Sifton renferme une assertion vraie et une conclusion très erronée dont j'ai été surpris de la part d'un esprit aussi lucide et aussi juste que M. Sifton. Il affirme énergiquement, mais sans exagération, l'existence d'un état de choses admis par tous les amis de la République et dont veulent se débarrasser toutes les meilleures têtes qu'on trouve aux Etats-Unis. Or, quelle est la cause principale de ces problèmes, manque de travail, épuisement des ressources, empire des trusts sur le commerce? Il y a des causes nombreuses, mais peut-on nier que la principale ne soit un tarif élevé et inflexible qui, en favorisant indûment le progrès industriel, a fait désertier les campagnes et se peupler les villes et les cités, les demandes d'emplois faisant naître le désir de s'enrichir rapidement, ont porté les spéculateurs à s'emparer des ressources naturelles du pays et à les tarir par une exploitation trop hâtive qui, supprimant la concurrence étrangère ont laissé les Etats-Unis en proie aux monopoles.

Si vous consultez l'opinion publique aux Etats-Unis, vous obtiendrez la confirmation de cette vérité. Vous apprendrez que, de nos jours, dans le pays voisin, les meilleurs esprits, depuis les professeurs des universités jusqu'au premier venu, conviennent tous qu'il y a là un problème difficile à résoudre. L'expérience nous a appris que, chaque fois que des tarifs élevés suscitent de pareilles questions, quelque désir que l'on ait de les régler, il est à craindre qu'en touchant au tarif on ne fasse surgir des complications nouvelles.

Voyons-nous beaucoup de différence lorsque nous comparons notre situation à celle des Etats-Unis? Il est vrai que nos ressources n'ont pas subi de graves atteintes, mais n'avons-nous pas à faire face aux problèmes qui résultent de l'empire des trusts sur le commerce intérieur ou extérieur? Seul, un pauvre esprit oserait l'affirmer. N'est-il pas vrai qu'à l'heure actuelle, les coalitions, les trusts et les concentrations règnent autant sur le territoire canadien que dans la République américaine?

En disant que l'adoption de cette politique d'un échange libre des denrées nous aurait mis en présence des problèmes auxquels les Etats-Unis ont à faire face, M. Sifton, selon moi, s'est grandement trompé; il a fait un calcul singulièrement erroné. Un élargissement des avenues du commerce devait, il me semble, nous faciliter la solution des questions que soulève, aux Etats-Unis comme au Canada, la formation des grands syndicats et des nuisantes coalitions. Déjà, en effet, le rejet de cette politique commence à porter ses fruits. Si je

Sir WILFRID LAURIER.

ne me trompe, les saleurs sont, au moment où je vous parle, en train de prendre des dispositions qui, les mettant à l'abri de toute concurrence, leur permettront de calculer de combien les prix payés aux producteurs sont susceptibles d'être diminués, et combien il peut être ajouté aux prix que la consommation doit payer. Et cela, monsieur l'Orateur, lorsque deux mois à peine se sont écoulés depuis le 21 septembre. Dans ce court espace de temps, le public canadien commence déjà à se repentir d'avoir ce jour-là écouté la voix de la passion et fermé l'oreille à celle de la raison. Malgré ce qu'a pu dire mon honorable ami de Calgary (M. Bennett), je persiste à croire qu'avec le temps il deviendra de plus en plus manifeste que, le 21 septembre, ce n'a pas été la voix de la raison qui a prévalu, mais celle des passions, des préjugés.

Mon honorable ami affirme qu'une ratification de l'entente relative à un affranchissement réciproque des produits naturels entre les deux pays eût mis en danger le lien britannique. Cette assertion, monsieur l'Orateur, a été empruntée, dans une grande mesure, aux impérialistes dont l'espoir est de voir grandir et se consolider l'empire britannique, non pas en supprimant les entraves nées du commerce, mais en introduisant et suscitant de nouvelles entraves dans toutes les parties constitutives de l'empire britannique, de nation à nation dans l'empire. L'échec de la convention douanière a été salué avec joie en Angleterre par cette catégorie d'impérialistes, et, d'assemblée en assemblée, de semaine en semaine, nous avons pu entendre se répercuter leurs cris de triomphe. Aujourd'hui, l'espoir qu'ils expriment, la certitude qu'ils affichent, c'est de voir avant longtemps, par l'action du ministère récemment intronisé au Canada, les produits manufacturés d'Angleterre venir faire chez nous librement la concurrence aux fabricants canadiens.

Ces hommes sont sur le point d'être déçus; ils le sont aujourd'hui même. Ils apprendront de la bouche de mon honorable ami (M. Bennett) ce qu'on leur réserve. Ce dernier, en effet, et j'ai eu soin de noter ses paroles, a exprimé l'espoir de voir s'établir dans les limites de l'empire, la réciprocité en produits naturels. Mais, monsieur l'Orateur, verra-t-il jamais le jour où l'on admettra les produits manufacturés anglais à venir faire ici, sur un pied d'égalité, la concurrence aux produits nationaux? Comme je viens de le dire, monsieur l'Orateur, les impérialistes de la Grande-Bretagne sont sur le point d'être déçus et demain ils apprendront, s'ils ne le savent aujourd'hui, quel faux calcul ils ont fait. Ils sauront qu'avec les hommes actuellement au pou-